

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DE LA MAURICIE

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2011

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE

SOMMAIRE

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 - 11
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil d'administration de
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie
Trois-Rivières (Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons. De plus, il tire des revenus de dons de contributions pénales. Dans les deux cas précédents, il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus de dons et contributions pénales du résultat net et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Le bilan au 31 mars 2010 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date n'ont pas été audités selon les normes canadiennes d'audit. Ces informations financières ont toutefois été vérifiées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.



COMPTABLES AGRÉÉS ¹

Trois-Rivières, le 14 juin 2011

¹ Par : Raymond Drouin, FCA auditeur

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
FONDS D'ADMINISTRATION
RÉSULTATS
De l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
Revenus		
Subvention		
Ministère de la justice	852 740 \$	759 530 \$
Emploi-Été Canada	3 803	3 581
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2009	-	10 000
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2010	11 750	-
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2011	4 287	-
Projet - Intervention immédiate	2 190	-
Dons	8 575	13 480
Contributions pénales	39 985	35 534
Intérêts	802	551
Supervision de stage	476	172
	924 608	822 848
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	841 075	770 204
Loyer	43 464	42 660
Assurances	4 669	4 526
Entretien et réparation	4 861	4 294
Frais de déplacement et représentation	14 504	13 691
Papeterie et fournitures de bureau	8 589	7 333
Frais d'impression	2 002	1 856
Location - équipement	1 915	1 501
Frais d'activités	4 991	4 863
Télécommunications et frais de poste	9 455	9 644
Formation	10 479	10 108
Documentation et abonnement	2 050	1 938
Publicité	4 953	4 300
Honoraires professionnels	13 530	13 632
Projets spéciaux	2 000	2 492
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2009	-	9 978
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2010	11 866	-
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2011	4 287	-
Projet - Intervention immédiate	2 190	-
Réaménagement de locaux	-	2 329
Intérêts et frais bancaires	25	25
Amortissement des immobilisations	16 942	15 992
	1 003 847	921 366
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(79 239) \$	(98 518) \$

Les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
De l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011		2010	
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
Solde au début	66 350 \$	92 519 \$	158 869 \$	257 387 \$
 Acquisitions d'immobilisations	10 117	(10 117)	-	-
 Insuffisance des revenus sur les dépenses	(16 942)	(62 297)	(79 239)	(98 518)
	(6 825)	(72 414)	(79 239)	(98 518)
 Solde à la fin	59 525 \$	20 105 \$	79 630 \$	158 869 \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
BILAN
Au 31 mars 2011

	2011	2010
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	104 253 \$	92 568 \$
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (Note 2)	50 000	75 000
Subvention à recevoir	6 000	-
Taxes de vente à recouvrer	7 948	7 818
Frais imputables au prochain exercice	-	7 087
	168 201	182 473
 Immobilisations (Note 3)		
Coût	148 625	142 009
Amortissement cumulé	89 100	75 659
	59 525	66 350
	227 726 \$	248 823 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer et frais courus (Note 4)	123 867 \$	89 954 \$
Subventions reportées (Note 5)	24 229	-
	148 096	89 954
ACTIFS NETS		
Non affectés	20 105	92 519
 Investis en immobilisations	59 525	66 350
	79 630	158 869
	227 726 \$	248 823 \$

ENGAGEMENTS (Note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, Administrateur

 _____, Administrateur

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
FLUX DE TRÉSORERIE
 De l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
Activités d'exploitation (Note 7)		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(79 239) \$	(98 518) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	16 942	15 992
	(62 297)	(82 526)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Taxes de vente à recouvrer	(130)	(39)
Subvention à recevoir	(6 000)	-
Frais imputables au prochain exercice	7 087	(6 083)
Comptes à payer et frais courus	33 913	(11 422)
	(27 427)	(100 070)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(10 117)	(17 193)
Activités de financement		
Augmentation des subventions reportées	24 229	-
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(13 315)	(117 263)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	167 568	284 831
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	154 253 \$	167 568 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et du certificat de placement garanti.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2011

1- CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des revenus

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction sont portés à la juste valeur à chaque date du bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

L'organisme comptabilise ses achats et ventes d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison selon la méthode de comptabilisation à la date de transaction.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants :

Mobilier de bureau	10 %
Matériel informatique	20 %
Améliorations locatives	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

L'organisme participe à un régime à cotisations déterminées, qui garantit à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. La charge relative au régime de retraite correspond aux cotisations versées par l'employeur.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2011

1- CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Flux de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les actifs financiers détenus à des fins de transaction dont l'échéance n'excède pas les trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

L'organisme a choisi d'appliquer le chapitre 3861 *Instruments financiers - Informations à fournir et présentation*, tel que lui permet les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne la présentation et l'information à fournir de ses instruments financiers.

**2- ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION,
à la juste valeur**

	2011	2010
Certificat de placement garanti, 0,65 %, échéant en avril 2011 (Coût comptable 2011 : 50 000 \$, 2010 : - \$)	50 000 \$	- \$
Certificat de placement garanti, 0,25 %, échéant en avril 2010 (Coût comptable 2011 : - \$, 2010 : 75 000 \$)	-	75 000
	50 000 \$	75 000 \$

3- IMMOBILISATIONS

	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	83 498 \$	41 075 \$	42 423 \$
Matériel informatique	63 506	46 404	17 102
Améliorations locatives	1 621	1 621	-
	148 625 \$	89 100 \$	59 525 \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2011

3- IMMOBILISATIONS (suite)	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	76 549 \$	35 575 \$	40 974 \$
Matériel informatique	63 839	38 505	25 334
Améliorations locatives	1 621	1 579	42
	142 009 \$	75 659 \$	66 350 \$

4- COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	2011	2010
Fournisseurs	3 549 \$	263 \$
Frais courus	2 000	2 000
Salaires et vacances	88 477	61 995
Retenues à la source et charges sociales	29 841	25 696
	123 867 \$	89 954 \$

5- SUBVENTIONS REPORTÉES	2011	2010
Projet - Intervention immédiate	24 229 \$	- \$

6- INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'organisme mise de façon générale à détenir des actifs nets en quantité suffisante pour la réalisation de ses objectifs.

L'organisme gère plusieurs subventions pour lesquelles il existe des affectations d'origine externe précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'organisme s'est conformé aux exigences de ces apports affectés.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2011

7- FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts se détaillent comme suit :

	2011	2010
Intérêts reçus	802 \$	551 \$
Intérêts versés	(25)	(25)
	777 \$	526 \$

8- INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers présentés à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêts fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

9- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- a) L'organisme s'est engagé par contrat de bail se terminant le 30 avril 2016 pour la location de ses locaux. Le solde de l'engagement au 31 mars 2011 s'établit à 278 628 \$ et les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	68 123 \$
2013	68 272 \$
2014	68 272 \$
2015	68 272 \$
2016	5 689 \$

- b) L'organisme s'est engagé par contrat de bail se terminant en avril 2015 pour la location d'un photocopieur. Le solde de l'engagement au 31 mars 2011 s'établit à 7 395 \$ et les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	1 740 \$
2013	1 740 \$
2014	1 740 \$
2015	1 740 \$
2016	435 \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2011

10- RÉGIME DE RETRAITE

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, qui est constitué des cotisations à son régime à cotisations déterminées, s'est chiffré à 46 750 \$ (22 925 \$ en 2010).

11- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué sous l'autorité de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exempté des impôts sur le revenu. L'organisme rend des services aux victimes d'actes criminels.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
RÉSULTATS - CAVAC
De l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Réel	Budget	Écart
Revenus			
Subventions			
Ministère de la Justice	852 740 \$	840 230 \$	12 510 \$
Autres	3 803	3 800	3
Autres	68 065	83 936	(15 871)
	<u>924 608</u>	<u>927 966</u>	<u>(3 358)</u>
Dépenses			
Frais salariaux			
Salaires et avantages sociaux	841 075	799 660	(41 415)
Formation	10 479	10 180	(299)
Frais d'activités	4 991	5 000	9
Frais de logement			
Loyer	43 464	43 000	(464)
Entretien et réparations	4 861	5 000	139
Frais administratifs			
Assurances	4 669	4 660	(9)
Intérêts et frais bancaires	25	30	5
Honoraires professionnels	13 530	13 000	(530)
Frais de déplacement et représentation	14 504	15 200	696
Publicité	4 953	5 000	47
Frais de bureau			
Télécommunications et frais de poste	9 455	10 000	545
Papeterie et fournitures de bureau	8 589	8 500	(89)
Location - équipement	1 915	1 850	(65)
Frais d'impression	2 002	2 000	(2)
Documentation et abonnements	2 050	2 000	(50)
Équipement			
Amortissement des immobilisations	16 942	-	(16 942)
Projets spéciaux	2 000	2 000	-
Dépenses - Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2010	11 866	11 750	(116)
Dépenses - Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2011	4 287	-	(4 287)
Dépenses - Projet de référence policière-SAI	2 190	24 706	22 516
	<u>1 003 847</u>	<u>963 536</u>	<u>(40 311)</u>
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(79 239) \$	(35 570) \$	(43 669) \$